



Non paiement d'une prestation autoentrepreneur

Par PLIMEUL

Bonjour,

J'ai effectué une prestation en tant qu'autoentrepreneur pour une société assurant la formation de futurs chauffeurs VTC. Effectuée en Juin 2015 cette prestation n'a toujours pas été réglée. J'ai effectué une demande d'injonction de payer auprès de tribunal de commerce qui n'a pas abouti. Ayant négocié que par mail je n'ai pas de devis signé seulement des échanges par mail prouvant que j'ai bien été sollicité et que j'ai bien effectué la prestation. Je suis à cours d'idées pour trouver recouvrer cette dettes et c'est pourquoi je me tourne vers vous.

Merci d'avance,

Par Amandine

Bonjour !

J'ai déjà eu affaire à un impayé dû à un client de mauvaise fois. J'ai fais appel à un cabinet de recouvrement de créances, et étonnement j'en ai été très satisfaite ! C'est pourquoi je vous donne le lien de leur site internet pour que vous puissiez les contacter.

Pour ma part, cela ne me coutait rien s'ils n'arrivaient pas à recouvrer mon impayé. C'est pour j'ai essayé et ils ont su faire rentrer l'argent dehors !

Bien à vous.

<http://cabinetdf.fr>

Par Amandine

Bonjour !

J'ai déjà eu affaire à un impayé dû à un client de mauvaise fois. J'ai fais appel à un cabinet de recouvrement de créances, et étonnement j'en ai été très satisfaite ! C'est pourquoi je vous donne le lien de leur site internet pour que vous puissiez les contacter.

Pour ma part, cela ne me coutait rien s'ils n'arrivaient pas à recouvrer mon impayé. C'est pour j'ai essayé et ils ont su faire rentrer l'argent dehors !

Bien à vous.

<http://cabinetdf.fr>